



Stand groupé Micronarc

21 au 24 avril 2026

Moutier, Suisse

SALON SIAMS, 21 AU 24 AVRIL 2026, MOUTIER

Situé au cœur de l'Arc jurassien des technologies, SIAMS réunit tous les deux ans des acteurs industriels proposant des moyens de production microtechniques.

THÈMES

SIAMS rassemble toute la profession internationale représentée par les métiers et entreprises de sous-traitance pour servir les domaines suivants :

- Appareillage
- Automatisation, robotique
- Optique
- Équipement industriel pour microtechnique
- Machines, machines-outils

PARTICIPATION COLLECTIVE SUR LE STAND MICRONARC

Le stand groupé présente de nombreux avantages pour les entreprises souhaitant participer de manière efficace et optimale au salon :

- **Organisation par Micronarc** : Déchargez-vous de l'organisation en profitant de l'expertise de l'équipe de Micronarc pour simplifier votre préparation. Cette gestion vous permet de vous concentrer pleinement sur l'essentiel : vos clients !
- **Espace attractif et dynamique** : Le stand groupé favorise une ambiance chaleureuse et accueillante, en attirant naturellement les visiteurs, notamment de par sa situation dans la halle.
- **Solution idéale pour petites entreprises et start-ups** : Ce concept est spécialement pensé pour soutenir les structures souhaitant explorer de nouveaux marchés et opportunités d'affaires.
- **Visibilité maximale** : Situé dans un environnement propice aux échanges, le stand groupé garantit une visibilité accrue de vos produits et services, renforçant ainsi vos opportunités de contacts.

OFFRE

Surface totale du stand : 84m²

Nombre d'entreprises : Environ 8 entreprises pour une surface d'environ 9m² par entreprise
En complément, jouissance des espaces communs
Les places seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions.

Compris dans le prix :

- **Installation complète :** Location de la surface, aménagement du stand, moquette, éclairage et prise électrique (220V)
- **Espaces communs :** Vestiaire, cabine et espace d'accueil partagés
- **Service de nettoyage :** Nettoyage complet avant, pendant et après le salon
- **Organisation facilitée :** Gestion de vos badges exposants, réservation de parking, et liaison directe avec l'administration du salon
- **Assistance en continue :** Présence sur le stand groupé pour accompagner et soutenir les co-exposants
- **Visibilité en ligne :** Inscription de votre société sur le catalogue virtuel du site de l'expo
- **Personnalisation :** Logo de votre société affiché sur votre comptoir

Non compris dans le prix :

- Matériel d'exposition supplémentaire (vitrines, comptoir, chaises, tables, autres)
- Branchements internet, téléphone
- Branchements spéciaux électriques, eau, air comprimé
- Équipements spéciaux
- Frais de voyage, hôtel et repas

Veillez prendre note que seules sont éligibles les sociétés (PME) :

- Inscrites au registre du commerce dans l'un des six cantons de la Suisse occidentale (Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève, Valais et Jura)

Surface de 9m² (3x3) : CHF 6'900.- (TVA en sus)

INSCRIPTION : SIAMS à Moutier sur le stand Micronarc du 21 au 24 avril 2026

A renvoyer jusqu'au 31 octobre 2025

avec les 4 pages signées à :

Micronarc

c/o FSRM

Ruelle DuPeyrou 4, CP 2353

2001 Neuchâtel

Téléphone : +41 (0)32 720 09 00

E-mail : events@micronarc.ch

Site web : www.micronarc.ch

Nous souhaitons prendre part au SIAMS 2026 dans le cadre de la participation collective sur le stand groupé de la plateforme Micronarc. Nous acceptons les directives de l'organisateur du salon. Les places sont attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions.

Surface de 3 x 3m²

CHF 6'900.- (TVA en sus)

Société : _____

Responsable : _____ Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

E-mail : _____ Site web : _____

Produits et services présentés par votre entreprise :

Conditions de facturation

Un acompte de 80 % du montant de la participation sera facturé par Micronarc 10 jours après réception de l'inscription.

Le solde de 20 % du montant de la participation est facturé après l'événement avec les prestations complémentaires éventuelles non comprises dans le prix de la participation.

La signature du présent document tient lieu de confirmation de la participation.

Micronarc se réserve le droit du choix des entreprises présentes sur le stand groupé.

Conditions d'annulation

Remboursement à 100% par Micronarc si :

- Micronarc décide d'annuler la participation de l'entreprise (exception faite du cas mentionnée ci-dessous).
- Micronarc décide d'annuler sa propre participation au salon.
- L'organisateur du salon décide d'annuler l'événement.
- En cas de force majeure.

En cas d'annulation imputable à l'entreprise qui renonce à sa participation au salon, ou en cas de non-paiement de l'acompte au moins trois mois avant l'événement, le montant total de la participation reste dû par l'entreprise. Toutefois, cette obligation peut être levée si l'entreprise propose un remplaçant éligible selon les critères de Micronarc et de l'organisateur de l'événement, et à condition que la solvabilité de l'entreprise remplaçante soit établie.

Lieu / Date : _____ Signature : _____